

Juillet 2025 - Lettre d'actualité des services de l'État en Nouvelle-Aquitaine



ACTUALITÉ DE L'ÉTAT

Présentation du dispositif opérationnel 2025 de lutte contre les feux de forêt en Gironde et dans la zone Sud-Ouest



Organisée le 11 juillet dernier en présence du préfet Étienne GUYOT, du président du département Jean-Luc GLEYZE et du directeur départemental du SDIS Marc VERMEULEN, la journée incluait une visite du Centre de Supervision et de Contrôle du SDIS à Bordeaux et une démonstration des procédures techniques opérationnelles mises en œuvre au sein du massif des Landes de Gascogne. L'occasion de réaffirmer l'engagement de l'État dans la prévention et la lutte contre les feux de forêt. [Plus d'infos sur le site Internet.](#)



AGRICULTURE

Fonds d'urgence à destination des jeunes viticulteurs : les paiements débutent en Nouvelle-Aquitaine



Une enveloppe nationale de 9 M€ a été annoncée au printemps par la ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire pour accompagner les exploitations viticoles des jeunes installés les plus en difficulté et répondre au défi du renouvellement des générations. L'enveloppe de 1 850 000 € allouée à la Nouvelle-Aquitaine a été répartie au plus juste, en fonction des besoins exprimés dans chaque territoire. Tous les départements sont concernés, mis à part la Creuse et la Haute-Vienne où aucune demande n'a été déposée. Près de 240 viticulteurs récemment installés vont pouvoir bénéficier dès cet été de cette aide exceptionnelle qui prendra la forme d'un forfait d'un montant moyen de 7 740 €. Les Directions départementales des territoires (et de la mer) notifieront l'aide à chaque bénéficiaire dans les prochaines semaines. [Plus d'infos sur le site Internet.](#)



ENVIRONNEMENT

L'État renforce sa mobilisation face au risque de sécheresse



Le 16 juillet dernier, le préfet de région Étienne GUYOT a réuni l'ensemble des préfets de département à Angoulême pour faire un point d'étape de la mise en œuvre du Plan eau de l'État en Nouvelle-Aquitaine (PEENA) et mutualiser les bonnes pratiques. Dans un contexte où la Nouvelle-Aquitaine fait déjà face aux premiers signaux de tension sur la ressource en eau de la saison, cet échange a également été l'occasion de renforcer la coordination des actions publiques pour concilier les usages en matière d'alimentation en eau potable, d'agriculture et d'industrie ainsi que de préserver les milieux aquatiques. [Plus d'infos sur le site Internet.](#)



ÉCONOMIE - EMPLOI

Une convention ADEME-MEDEF pour accélérer la transition écologique des entreprises



À l'occasion du Tour de France des Entreprises, Étienne GUYOT, préfet de la région Nouvelle-Aquitaine, Sylvain WASERMAN, PDG de l'ADEME et François PERRIN, président du MEDEF Nouvelle-Aquitaine ont signé, le 2 juillet dernier à Bordeaux, une convention pour accélérer la transition écologique des entreprises de Nouvelle-Aquitaine, devant plus de 100 dirigeants d'entreprises. Ce dispositif répond aux préoccupations des TPE-PME, afin de combler leur manque d'informations et d'accompagnement dans ce domaine. [Plus d'infos sur le site Internet.](#)

4 nouveaux projets lauréats du plan France 2030 en Nouvelle-Aquitaine



Sélectionnés par l'État pour être soutenus financièrement dans le cadre du plan France 2030, ces projets sont portés par trois entreprises et une association, basées en Gironde et dans les Pyrénées-Atlantiques. Au total, ils représentent un soutien de l'État de plus de 33 M€ au service de la recherche, de l'innovation et de la souveraineté industrielle. Depuis le début du plan France 2030, ce sont ainsi 632 projets qui ont été soutenus en Nouvelle-Aquitaine pour un montant total de plus de 1,2 M€ d'aides de l'État. [Plus d'infos sur le site Internet.](#)

Entreprises du Patrimoine Vivant : 9 nouveaux lauréats en Nouvelle-Aquitaine



Le préfet Étienne GUYOT a attribué ce mois-ci le prestigieux label « Entreprise du Patrimoine Vivant » (EPV) à 9 entreprises, au terme d'un processus de sélection exigeant. Les entreprises labellisées contribuent à la préservation de l'environnement et au développement économique et social de leur territoire. Le label EPV est donc une fierté pour les entreprises labellisées et une garantie pour les consommateurs d'acheter des produits d'excellence, fabriqués en France. La Nouvelle-Aquitaine compte près de 150 entreprises labellisées et se place ainsi en 3e position des régions françaises. [Plus d'infos sur le site Internet.](#)



FORMATION

Résultats des enseignements agricoles et maritimes en Nouvelle-Aquitaine



En 2025, le taux de réussite au CAP maritime est de 94 % et de 89 % pour le BAC, ce qui constitue un excellent résultat pour ce diplôme (83 % au niveau national). Quand aux examens pour les diplômes de l'enseignement agricole, le taux de réussite dépasse les 88,8 % (supérieur à l'an passé). Lors de cette session, 6 300 élèves et apprentis se sont présentés aux examens dans les filières agricoles et 125 élèves ont concouru aux examens de l'enseignement maritime, en région Nouvelle-Aquitaine. Pour le préfet Étienne GUYOT, « ces résultats traduisent l'engagement des jeunes, la qualité du travail des équipes éducatives et des professionnels engagés ». [Plus d'infos en suivant ce lien et celui-ci.](#)



ENQUÊTE INSEE

En Nouvelle-Aquitaine, un logement sur dix est une résidence secondaire



En Nouvelle-Aquitaine, parmi les 3 800 000 logements, 400 000 sont des résidences secondaires. Avec 11 % de résidences secondaires dans le parc de logements, la Nouvelle-Aquitaine est la cinquième région métropolitaine avec la plus grande part de résidences secondaires (9 % en France métropolitaine). Charente-Maritime et Creuse sont les départements avec la part la plus importante, proche de 20 %. [Plus d'infos sur le site de l'Insee.](#)

En bref:

- **Les Journées Européennes du Patrimoine 2025** auront lieu du 19 au 21 septembre sur le thème « Patrimoine architectural ». [Plus d'infos sur le site des JEP.](#)
- **Bertrand DUCROS**, nommé secrétaire général de la préfecture de Périgueux en remplacement de Nicolas DUFAUD. Il prendra officiellement ses fonctions le 25 août 2025.
- **Arnaud BOURDA**, nommé directeur de cabinet du préfet des Landes Gilles CLAVREUL. Il prendra officiellement ses fonctions le 25 août 2025.



Pour se désabonner de cette newsletter, veuillez visiter le lien suivant: [se désabonner](#)

© 2025 en Gironde